



Montluçon, le 04 juin 2018

Monsieur le Proviseur
Lycée Madame de Staël
BP 1147
03103 MONTLUÇON

Aux nouveaux élèves de 1^{ère}
A leurs responsables légaux

Le Proviseur

Secrétariat
du Proviseur

Affaire suivie par
Conseillers principaux
d'éducation

Téléphone
04 70 09 79 00
Fax
04 70 09 79 09
Courriel
Ce.0030025L
@ac-clermont.fr

Lycée Mme de Staël
BP 1147
03103 Montluçon Cedex

Madame, Monsieur,

Je vous informe que les inscriptions des **nouveaux élèves en classe de 1^{ère}** au lycée Mme de Staël pour l'année scolaire 2018-2019, se dérouleront :

LUNDI 09 JUILLET 2018
De 14 h 00 à 16 h 00

Les élèves peuvent se présenter sans leurs responsables légaux. Ils auront pris soin de leur faire remplir et signer les documents nécessaires.

Nous vous invitons à vous reporter au document « Pièces à fournir » pour remplir soigneusement l'ensemble des documents, et à vous assurer que votre dossier est complet (les dossiers incomplets seront refusés).

A l'occasion de cette journée d'inscription il vous est possible de nous rencontrer, l'équipe de direction, ainsi que les conseillers principaux d'éducation pour tout renseignement.

Les autres personnels présents seront :

- la secrétaire de direction pour les questions liées aux transports et aux bourses scolaires ;
- les infirmières scolaires pour toute information liée à la santé de l'élève ;
- les assistants d'éducation pour les dépôts de candidature à l'internat et l'aide à l'inscription ;
- les personnels de l'intendance pour les questions liées à la restauration, à l'hébergement ainsi qu'au PASS'REGION.

Merci de bien vouloir vous présenter à l'horaire indiqué afin que nous puissions traiter chaque dossier dans les plus brefs délais, et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le proviseur,

Abdennabi ZAHER

DOCUMENT A RENDRE LORS DE L'INSCRIPTION

Fiche Pédagogique de PREMIERE ES

NOM :		
Prénom :		
Classe ou établissement en 2017-2018 :		
Régime en 2018 - 2019 :	Externe :	<input type="checkbox"/>
	DP :	<input type="checkbox"/>
	Interne :	<input type="checkbox"/>
	Interne externé :	<input type="checkbox"/>

		LV1	LV2	OPTIONS		Section BACHIBAC
				(choix facultatif)		
				2 options max (mais pas 2 options arts)	1 section euro	
				1 seule pour les Euros		
1ère langue	Anglais LV1					
	Anglais Euro (avec DNL SES) INCOMPATIBLE AVEC ALL BILANGUE					
	Allemand niveau LV1 (Bi-langue) INCOMPATIBLE AVEC ANGLAIS EURO					
2ème langue	Allemand LV2					
	Allemand Euro (avec DNL philo)					
	Espagnol LV2					
	Espagnol Euro (avec DNL SES)					
	Italien LV2					
OPTIONS	Italien LV3					
	Latin					
	Grec					
	Cinéma					
	Musique					
	Théâtre					
	Arts Plastiques					
	EPS **					
	Section Rugby **					
	Langue des Signes Française **					
	Chorale					
	Orchestre (Préciser obligatoirement l'instrument pratiqué dans la case)					

*Le choix de l'enseignement musique en option facultative implique la participation à la chorale ou à l'orchestre

**Ces enseignements doivent être suivis depuis la classe de seconde (Dans le cas contraire faire une demande spécifique)

TRES IMPORTANT !

CHOISIR UNE OPTION OU UNE SECTION EUROPEENNE IMPLIQUE DE SUIVRE SON ENSEIGNEMENT TOUTE L'ANNEE, TOUTE DEMANDE D'ABANDON OU DE CHANGEMENT SERA REFUSEE

Les options choisies ne seront attribuées, à la rentrée, que sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps de l'élève.

Les cours de certaines options et des sections euro peuvent se dérouler le mercredi après-midi ou en soirée après 18 h 00.

Date :

Signature de l'élève :

Signature des Responsables légaux :



Fiche Pédagogique de PREMIERE L

DOCUMENT A RENDRE LORS DE L'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Classe ou établissement en 2017 - 2018 :

 Régime en 2018 - 2019 : Externe DP :
 Interne : Interne externé :

		LV1	LV2	1 Enseignement de spécialité ***		OPTIONS		Section BACHIBAC
						(choix facultatif)		
				Souhait 1	Souhait 2	2 options max (mais pas 2 options arts)	1 section euro	
1ère langue	Anglais LV1							
	Anglais Euro (avec DNL Hist. Géo) INCOMPATIBLE AVEC ALL BILANGUE							
	Allemand niveau LV1 (Bi-langue) INCOMPATIBLE AVEC ANGLAIS EURO							
2ème langue	Allemand LV2							
	Allemand Euro (avec DNL philo)							
	Espagnol LV2							
	Espagnol Euro (avec DNL SES)							
	Italien LV2							
SPECIALITES	Italien LV3							
	Latin							
	Grec							
	Cinéma							
	Musique*							
	Théâtre							
	Anglais de Complément							
	Mathématiques							
OPTIONS	Italien LV3							
	Latin							
	Grec							
	Cinéma							
	Musique							
	Théâtre							
	Arts Plastiques							
	EPS **							
	Section Rugby **							
	Langue des Signes Française **							
	Chorale							
	Orchestre (Préciser obligatoirement l'instrument pratiqué dans la case)							

*Le choix de l'enseignement musique en option facultative implique la participation à la chorale ou à l'orchestre

**Ces enseignements doivent être suivis depuis la classe de seconde

(Dans le cas contraire faire une demande spécifique)

***En fonction des places disponibles un de vos deux choix sera validé

TRES IMPORTANT !

CHOISIR UNE OPTION OU UNE SECTION EUROPEENNE IMPLIQUE DE SUIVRE SON ENSEIGNEMENT TOUTE L'ANNEE, TOUTE DEMANDE D'ABANDON OU DE CHANGEMENT SERA REFUSEE

Les options choisies ne seront attribuées, à la rentrée, que sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps de l'élève.

Les cours de certaines options et des sections euro peuvent se dérouler le mercredi après-midi ou en soirée après 18 h 00.

Date :

Signature de l'élève :

Signature des Responsables légaux :

Fiche Pédagogique de
PREMIERE S

DOCUMENT A RENDRE LORS DE L'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Classe ou établissement en
2017 - 2018 :

Régime en 2018 - 2019 : Externe :
 DP :
 Interne :
 Interne externé :

		LV1	LV2	OPTIONS		Section BACHIBAC
				(choix facultatif)		
				2 options max (mais pas 2 options arts)	1 section euro	
		1 seule pour les Euros				
1ère langue	Anglais LV1					
	Anglais Euro (avec DNL Phys-Ch) INCOMPATIBLE AVEC ALL BILANGUE					
	Allemand niveau LV1 (Bi-langue) INCOMPATIBLE AVEC ANGLAIS EURO					
2ème langue	Allemand LV2					
	Allemand Euro (avec DNL philo)					
	Espagnol LV2					
	Espagnol Euro (avec DNL SES)					
	Italien LV2					
OPTIONS	Italien LV3					
	Latin					
	Grec					
	Cinéma					
	Musique					
	Théâtre					
	Arts Plastiques					
	EPS **					
	Section Rugby **					
	Langue des Signes Française **					
	Chorale					
	Orchestre (Préciser obligatoirement l'instrument pratiqué dans la case)					

*Le choix de l'enseignement musique en option facultative implique la participation à la chorale ou à l'orchestre

**Ces enseignements doivent être suivis depuis la classe de seconde (Dans le cas contraire faire une demande spécifique)

TRES IMPORTANT !

CHOISIR UNE OPTION OU UNE SECTION EUROPEENNE IMPLIQUE DE SUIVRE SON ENSEIGNEMENT TOUTE L'ANNEE,
TOUTE DEMANDE D'ABANDON OU DE CHANGEMENT SERA REFUSEE

Les options choisies ne seront attribuées, à la rentrée, que sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps de l'élève.

Les cours de certaines options et des sections euro peuvent se dérouler le mercredi après-midi ou en soirée après 18 h 00.

Date :

Signature de l'élève :

Signature des Responsables légaux :

Lycée Mme de Staël 03103
Montluçon Cedex
Tél : 04 70 09 79 00



FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS

(Document non confidentiel à remplir par la famille et à actualiser à chaque début d'année scolaire)

NOM **PRENOM**
Classe **Date de naissance**

Régime : Interne- Demi pensionnaire- Externe- Interne/externé (*rayez les mentions inutiles*)

Nom des parents ou du représentant légal :

Adresse :

N° d'assuré social :

N° d'assurance scolaire :

En cas d'urgence l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

N° du domicile :

N° du travail du père : Tél Portable : N° du travail de la mère : Tél Portable :

NOM et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

EN CAS D'URGENCE, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers un hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

A Le,

Lu et approuvé
Signature des parents ou du responsable légal :

NOM ET N° DU MEDECIN TRAITANT :

OBSERVATIONS PARTICULIERES que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulière à prendre, etc.)

DATE DERNIER RAPPEL ANTITETANIQUE :

VACCINATIONS : joindre les photocopies des différents vaccins effectués.

Si votre enfant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein du lycée, veuillez nous le transmettre sous enveloppe cachetée à l'intention du Docteur BRUNET (Médecin Scolaire) et/ou de l'infirmière du lycée.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Identité de l'élève

Nom : _____
Prénoms : _____
Né (e) le : _____ à : _____
Département : _____ Nationalité : _____

Scolarité de l'année 2018-2019

Division : _____ Régime : _____

Scolarité de l'année 2017-2018

Division : _____
Etablissement : _____
Commune : _____
Date de fin de scolarité dans l'établissement : _____

Responsable légal 1

Nom : _____
Prénoms : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
☎ Dom : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____
Courriel : _____ Profession : _____

Responsable légal 2

Nom : _____
Prénoms : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
☎ Dom : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____
Courriel : _____ Profession : _____

Autre responsable ou personne à contacter

Nom : _____
Prénoms : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
☎ Dom : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

DOCUMENT A RENDRE LORS DE L'INSCRIPTION

Lycée Mme de Staël
03103 Montluçon Cedex
Tél : 04 70 09 79 00

NOM : _____

Prénom : _____

Classe et établissement en 2017-2018 : _____

Niveau de classe prévue au LEM en 2018-2019 : _____

FICHE A L'ATTENTION DES RESPONSABLES LEGAUX

Je soussigné(e) M/Mme _____

responsable légal de l'élève nommé ci-dessus :

- autorise le lycée Mme de Staël pour l'année scolaire 2018-2019 à utiliser l'image de l'élève (photographies et films) pour diverses publications reflétant la vie de l'établissement (= droit à l'image) :

Photographies OUI NON

Films OUI NON

Date :

Signature des responsables légaux :

DOCUMENT A RENDRE LORS DE L'INSCRIPTION
(Uniquement pour les élèves internes)

NOM : _____

Prénom : _____

Classe et établissement en 2017-2018 : _____

Niveau de classe prévue au LEM en 2018-2019 : _____

CANDIDATURE INTERNAT

1) Lieu de résidence des responsables légaux : _____

2) Distance entre le point de ramassage du train ou du bus, et le lycée (élément vérifiable) : _____

3) Eventuel complément d'information (élément déclaratif pris en compte dans la mesure du possible) :

Date :

Signature de l'élève :

Signature des Responsables légaux :

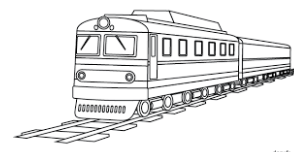
LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- 1 **fiche pédagogique** de 1^{ère} soigneusement remplie et à signer.
- La **fiche à l'attention des responsables légaux** remplie et signée.
- La **fiche vie scolaire** soigneusement remplie et signée.
- La copie, s'il y a lieu, du **jugement de divorce** des parents ou copie de tout autre **document officiel** indiquant les modalités de garde des enfants.
- La **fiche d'urgence** soigneusement remplie et signée, avec une photo collée
- La **candidature internat** remplie et signée (pour les élèves demandant une place à l'internat).
- 1 **relevé d'identité bancaire** ou postal (sauf pour les externes non boursiers), portant au dos le nom, le prénom et l'établissement en 2017-2018 de l'élève concerné.
- 1 **chèque de 10€** (facultatif) pour et à l'ordre de la « Maison des lycéens du lycée Mme de Staël », et portant au dos le nom, le prénom et l'établissement en 2017-2018 de l'élève concerné.
- 1 **photo récente** portant au dos le nom, le prénom et l'établissement en 2017-2018 de l'élève pour le service vie scolaire.
- **2 photos récentes** pour l'abonnement SCNF (si nécessaire).
- Le Pass'Régiion 2017-2018 si vous l'aviez déjà fait pour la validation 2018-2019 par nos services.

**Tout dossier d'inscription incomplet sera nécessairement refusé
et repoussé à une date ultérieure.**



TRANSPORTS SCOLAIRES



Élèves entrants en 2nde ou nouveaux arrivants : PROCÉDURE A SUIVRE

Avant d'entreprendre toute démarche, veuillez attendre de recevoir la notification d'affectation définitive de l'élève.

1) Élève empruntant les Transports Urbains Montluçonnais : bus MAËLYS

Avant de vous présenter aux journées d'inscriptions du lycée, merci de vous rendre **au préalable** :

Espace MAELYS - Faubourg St Pierre - 03 100 MONTLUÇON
Tél : 04 70 05 02 67 - site : www.maelys.eu

Ce service vous fournira un **formulaire de demande** de carte de transport pour les services scolaires de l'agglomération, vous pourrez alors le rapporter au bureau des transports du lycée le jour des inscriptions, afin de le valider.

2) Élève (hors agglomération Montluçonnaise) empruntant les lignes de transport scolaire du Conseil Départemental «Trans'Allier» :

- ⇒ Dans votre moteur de recherche, tapez « transports scolaires Allier » - sélectionnez le 1^{er} onglet qui s'affiche.
- ⇒ Sur le site www.allier.fr, aller dans la rubrique «**Consulter les horaires et itinéraires**».
- ⇒ Cliquer sur l'onglet «établissements scolaire»
- ⇒ Indiquez « Montluçon » dans la case «commune »
- ⇒ Notez « lycée Madame de Staël » dans la case «choisir un établissement»
- ⇒ Entrez ensuite votre lieu de résidence, ainsi que le point de montée le plus proche de votre lieu d'habitation
- ⇒ Tapez « rechercher »

- Si les horaires de votre commune apparaissent, elle est desservie par les services Trans'Allier. Vous devez donc compléter le formulaire en ligne en cliquant sur le lien « inscription en ligne», puis « nouvelle demande ». Appuyez sur « valider », un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Votre demande sera alors traitée et vous recevrez la carte définitive chez vous.
- Si les horaires n'apparaissent pas ou si votre commune n'existe pas dans la liste, veuillez-vous adresser au Conseil Départemental de votre lieu d'habitation.
Les coordonnées du service des transports de l'Allier sont les suivantes : **04.70.34.14.00**.

3) Élèves dont le lieu de résidence est desservi par les lignes SNCF :

Nous mettons à votre disposition des imprimés qui sont à compléter les jours des inscriptions.

Attention : afin que votre demande soit prise en compte : prévoir **1 photo** (avec nom-prénom au verso) pour les **externes / demi-pensionnaires** et **2 photos** (avec nom-prénom au verso) pour les **internes**.

Veuillez noter que le lycée n'a **aucun droit de regard** sur les attributions des cartes SNCF, la décision revenant seule au Conseil Départemental de l'Allier (Moulins).

4) Élèves dont le lieu de résidence se trouve hors du département de l'Allier :

Veuillez-vous vous rendre sur le site du Conseil Départemental de votre lieu d'habitation : les coordonnées sont les suivantes :

- pour le Puy-de-Dôme : www.puy-de-dome.fr/transports/transports-scolaires-bus-scolaires. Tél : 04 73 42 20 20
- pour le Cher : www.remi-centrevaldeloire.fr/cher/inscriptions-cher.



PASS' REGION 2018/2019

La campagne du **Pass'Région** s'ouvre dès le 1^{er} juin 2018.

Le Pass'Région accompagne les élèves au quotidien : c'est une carte chargée d'avantages pour les jeunes et elle devient surtout **OBLIGATOIRE** à partir de la rentrée 2018 puisqu'elle a pour vocation de devenir le support unique d'identification des élèves au sein de notre établissement : la carte Pass'Région servira donc de carte d'accès à la restauration, à l'établissement, à la culture....

Pour les nouveaux entrant dans le dispositif : commandez gratuitement votre carte Pass'Région 2018/2019 **dès maintenant** sur le site internet www.passregion.auvergnerhonealpes.fr, rubrique « commande ». Vous pouvez le faire sur un ordinateur ou à partir de votre téléphone portable à la même adresse pour télécharger l'application.

Si vous aviez déjà le Pass'Région en 2017/2018 : Munissez-vous de votre carte Pass'Région lors de votre venue au lycée pour les inscriptions, votre établissement se chargera de la revalider. Vous n'avez aucune démarche à faire dans ce cas. Vous devez conserver ce pass pour l'année scolaire 2018/2019.

En résumé :

Tous les élèves devront avoir en leur possession la carte PASS'REGION dès leur rentrée scolaire 2018.

Cette carte servira d'accès à l'établissement, au restaurant scolaire et donnera droit à de nombreux avantages (culture, manuels scolaires, abonnements sportifs....)

Vous êtes nouveaux arrivants ? Pour l'obtenir et découvrir ses multiples avantages rendez-vous sur www.passregion.auvergnerhonealpes.fr